



A SENLIS COMME AILLEURS RESPECT DES REGLES R.H. !!!

Mai 2016

A SENLIS PPDC La direction rabote les congés et la direction ne respecte pas les règles en vigueur ! La direction impose la sécable à GOGO, La direction ne paye pas les HS dûes à la sécable : TROP, c'est TROP !

L'heure doit être à l'organisation pour riposter, faire respecter le droit.

¡BASTA..!



Non content de tirer sur les agents jusqu'à la corde avec des sécables à tout bout de champs, et ce, cerise sur le gâteau, **sans compensation, voilà que maintenant on veut rogner les congés d'été, ceci en imposant 2 semaines max.** Cette mesure est en totale contradiction avec les directives du siège (voir l'encadré au verso).

On se pose la question : qu'est-ce qui ne va pas bien là-haut ? Veulent-ils nous faire bosser jusqu'à l'épuisement ?

Les agents de SENLIS PPDC ne sont pas des Postiers à part...ils ont le droit d'avoir le même traitement que les autres... **Donc si tu demandes 3 semaines d'affiler ils sont dans l'obligation de faire le nécessaire pour les accepter ! Dans les autres centres les DE ont recours aux embauches d'étudiants pour pouvoir se conformer à cette règle.**

Notre fédération syndicale exige que les mêmes dispositions soient prises sur le plan de Senlis PPDC ! La direction ne fera d'économies sur notre dos ! D'autant plus que dans le même temps les cadres ne vont pas se priver pour prendre 3 ou 4 semaines de congés...

Tous ensemble exigeons que l'encadrement respecte les règles et le droit !!

LA CNT ? QUESAKO ?

LA CNT EN PRATIQUE C'EST :

- > ASSEMBLÉES GENERALES SOUVERAINES.
- > DÉLÉGUÉS ÉLUS ET RÉVOCABLES.
- > REFUS DES HIÉRARCHIES SALARIALES.
- > CONTRÔLE DES NÉGOCIATIONS PAR LA BASE.
- > AUTOGESTION DU SYNDICAT.

> AUTOGESTION DES LUTTES.

> REFUS DES PERMANENTS.



**TOUTES ET TOUS ENSEMBLE, CONTINUONS LE COMBAT !
NE NOUS LAMENTONS PAS, ORGANISONS-NOUS !**

<http://www.cnt-f.org/fedeptt/>

Fédération des activités postales, du courrier et des télécommunications.

Adresse postale : Bourse du Travail, Espace Mandéla

82 Bd du Général Leclerc 95100 Argenteuil

Courriel : fede.ptt@cnt-f.org - Téléphone : 06 52 93 90 88

Accord Social : "Un avenir pour chaque postier"

2.4 FAVORISER LA PRISE DE CONGES DES POSTIERS

Tout postier qui le souhaite bénéficiera d'au moins trois semaines de congés durant la période du 1er juin au 30 septembre. Ces trois semaines sont consécutives, sauf demande particulière du postier.

Toute demande de congés annuels effectuée dans les formes prévues sera réputée acceptée si elle n'a pas fait l'objet d'une réponse du responsable habilité à l'issue d'un délai maximum de 4 semaines à compter de la date de la demande.

A chaque fois qu'un congé demandé ne pourra être accepté, le responsable hiérarchique du postier demandeur proposera une autre date où il peut lui accorder un congé de même durée.

Les demandes de congés de très courte durée (1 ou 2 jours), qui correspondent en général à des contraintes personnelles ou familiales, devront faire l'objet d'une réponse dans un délai maximum de 5 jours ouvrés.

Elles seront réputées acceptées à défaut de réponse dans ce délai.

La mise en œuvre de ces dispositions doit notamment permettre de garantir la prise effective des temps de repos par les personnes et une gestion rigoureuse des congés par La Poste, qui veillera notamment au respect des règles relatives aux reports de congés.

La CNT, qui fonctionne sans dirigeants ni permanents salariés mais avec des syndiqués impliqués, appelle les travailleurs à prendre le chemin des Bourses du travail, des syndicats, des assemblées, d'y prendre la parole et d'y décider de passer à l'action pour faire barrage aux mauvais coups des patrons.

Nous sommes là pour répondre à vos questions sur la CNT ou autres....n'hésitez pas à venir nous voir.



••••• Contact / Adhésion

Tract Senlis mai 2016

•Nom :

Prénom :

•Adresse :

Code Postal :

•Ville :

•Bureau :

•Je souhaite adhérer.

•Je peux diffuser les tracts de la CNT.

•A retourner à notre adresse départementale ou par mail : ptt95@cnt-f.org. Vous pouvez également nous écrire pour recevoir 3 numéros gratuits du Combat Syndicaliste, mensuel de la CNT.